INDICATION des jours de Payement en chaque Mois.

TROISIEME LOTERIE ROYALE.

Avril 1769.

Mercredi 5	...de N°.	613206	à 613407.
Vend... 7	.....	...409	à ...613.
Lundi ..10	.....	...614	à ...832.
Mercr...12	.....	...833	à 614038.
Vend...14	.....	614039	à ...258.
Lundi ..17	.....	...259	à ...473.
Mercr...19	.....	...474	à ...686.
Vend...21	.....	...687	à ...892.
Lundi ..24	.....	...893	à 615105.
Mercr...26	.....	615106	à ...325.
Vend...28	.....	...326	à ...538.

Mai 1769.

Mercredi 3	.....	...539	à ...755.
Vend... 5	.....	...756	à ...950.
Lundi .. 8	.....	...951	à 616175.
Mercr...10	.....	616176	à ...382.
Vend...12	.....	...383	à ...590.
Mercr...17	.....	...591	à ...801.
Vend...19	.....	...802	à 617006.
Lundi ..22	.....	617007	à ...208.
Mercr...24	.....	...209	à ...419.
Vend...26	.....	...420	à ...638.
Lundi ..29	.....	...639	à ...837.
Mercr...31	.....	...838	à 618015.

La suite à l'Ordinaire prochain.

ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU ROI,

Du premier Février 1769.

QUI renouvelle les défenses faites par ceux des 15 Décembre 1722 & 15 Janvier 1726, à tous Tréſoriers, Receveurs & Payeurs des Rentes tant viagères que perpétuelles, de faire à l'avenir aucun payement, tant deſdites Rentes, même ſur les Etats de Languedoc, Bretagne & Bourgogne, que des Intérêts, Annuités ou Coupons d'Effets Royaux, que les Parties prenantes ne leur aient fourni des *duplicata* de la quittance du payement de leur Capitation perſonnelle & de celle de leurs Officiers, Domeſtiques ou autres perſonnes à leur charge, des ſix derniers mois de chaque année.

LETTRES-PATENTES DU ROI,

Données à Verſailles le 29 *Janv.* 1769.

QUI nomment des Commiſſaires pour paſſer les Contrats de Reconſtitution, expédiés en exécution des Edits de Novembre 1767 & Décembre 1768 : Et qui nomment le ſieur Trudaine à la place du feu ſieur Trudaine ſon pere.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville;

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
Boſcheron,	6^e.	F.	27
Garnier,	9^e.	F.	25
Raynal,	10^e.	C.	25
Goſſey,	12^e.	J.	25
Maigret,	21^e.	F.	28
Thevenin,	54^e.	A.	27

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS,

Fév. 1769.	*Lundi 20.*	*Mardi 21.*	*Mercredi 22.*
Ac. des Indes.	1160	1167 ½	1165
Emp. de la Com.	423	423	
Prom. à 5 p ⅋.	20	20	20
Prom. à 4 p ⅋.	43 43 ½	43 ½	43 ¾ 44
Ac. des Fermes.	845	847 ½	845
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.	7		
3e. Loterie.	2 ½ 1769		2 ½ 1769
Annuités.	300	300	300
Coup. d'An.	60	60	60
Emp. de 50 mil.	39		40
Emp. de 30 mil.	44	44	45
Col. 1759.			
Canada.	48	48	48 ½
4e. L. Epoques.	14 ½ 12. 20.	14 ½	14
Nouette.	43	43 ½	43 ½
Ac. de la caiſſe	1025	1025	1025
Bill. de la Com.			
CONTRATS.			
tirage de la C.	3^e 387 5^e 360	2^e 415 3^e 390 4^e 367	
Sur la Ville		(5^e 360	

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 16.

DE DUNKERQUE.

Arrivée *de Navires.*

DU premier au 10 Février 1769, il eſt entré dans ce Port 3 Navires François faiſant l'encombrement de 300 tonneaux, 15 Anglois de 817 & 1 Holiandois de 220 tonneaux; ſçavoir, des François, les *Deux Antoines*, Capitaine *Jacques Carpentier*, venant de Bergues en Norwege chargé de 65000 liv. de ſtockvis & 30 barils d'huile de poiſſon; les *Deux Belles Sœurs*, Capitaine *Adrien Frideric*, venant de Seville chargé de 346 caiſſes 272 demi caiſſes d'oranges & citrons; les *Deux Amis*, Capitaine *Honoré Roux*, chargé d'une partie de vin & de liqueurs; des Anglois, le *Talbout*, Capitaine *Thomas Foſter*; le *Lion*, Capitaine *Charles Francks*; les *Neuf Quilles*, Capitaine *Thomas Barrow*; la *Loyale Jeanne*, Cap. *Thomas Halfinght*; la *Ducheſſe de Buclay*, Capit. *Jacques Clarck*; le *Dragon*, Capit. *John Franks*, venant tous ſix de Londres avec plomb, couperoſe, douves, fer, houblon, bierre, ſucre, riz, & autres marchandiſes; la *Fanchon*, Capitaine *Etienne Rouckrt*; le *Patrick*, Capitaine *Chriſtophe Scaron*; le *Saint Patrice*, Capitaine *Guillaume Dowrney*, venant tous trois de Dublin ſur leſt; la *Minerve*, Capitaine *Williams Ockely*, venant de Douvres chargé de ſept chevaux Anglois; l'*Albany*, Capitaine *Richard Tucker*; les *Freres*, Capitaine *Robert Wolkman*, venant tous deux de Glaſcow chargés de 481 boucauts de tabac en feuilles; le *Chriſtophe*, Capitaine *Joſ. Grumbly*, venant de Grumbly; le *Shart*, Capitaine *Chriſtophe Sandley*, venant de Greneſey tous deux ſur leſt; la *Sara*, Capitaine *Jean Hudſon*, venant de Barcelonne chargé de 68 pieces 34 demi-pieces 8 quarts de pieces d'eau-de vie; le *Jeune Laurent* de Fleſſingue, Capitaine *Roclof Laats*, venant de Salo chargé de 644 pipes 44 demi-pipes d'eau-de-vie, 8 caiſſes de mouchoirs & autres marchandiſes.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 3 Navires François faiſant 120 tonneaux, 2 Anglois de 74, & 2 Hollandois de 148 tonneaux; ſçavoir, des François, l'*Eliſabeth* du Conquet, Capitaine *Joſeph Lamuſel*; allant à Nantes chargé de ferremens, d'huile, d'amidon & d'autres marchandiſes, la *Demoiſelle Louiſe* de Cherbourg, Capitaine *Nicolas Poitevin*, allant à la Hougue charge de fer & de graine de lin; la *Liberté*, Cap. *Jacques de Ror*, allant à Newport chargé de tabac, cuirs ſalés & autres marchandiſes; des Anglois; les *Trois Sœurs*, Capit. *John Macklau*, allant à la Rochelle chargé de charbon de terre & autres marchandiſes; la *Betty & Peggy*, Capitaine *Thomas Hoar*, allant à Bergues en Norwege chargé d'eau-de-vie, genievre & autres marchandiſes; des Hollandois, l'*Offrande d'Abraham*, Capitaine *Joſſe Vanderende*, allant à Middelbourg ſur leſt; l'*Amour*, Capit. *Dirck Vanhewen*, allant à Roterdam chargé de tabac & autres marchandiſes.

DE MARSEILLE.

Arrivée *de Navires.*

Du premier au 7 Février 1769, il eſt entré dans ce Port, 14 Bâtimens François & 5 Etrangers; ſçavoir, des François. le *Septimane*, Capit. *Honoré Viau* de la Ciotat, venant du Cap; la *Marie Marguerite*, Capitaine *Joſeph Allemand* de Toulon, venant de la Martinique chargés tous deux de ſucre, café & autres marchandiſes des Colonies pour diverſes Particuliers & Negiants; la *Providence*, Capitaine *Henri François Bichard* de Saint Malo, venant de ce même Port avec 1200 quintaux de morue adreſſée à M. *Sejourné*; le *Saint Pierre*, Capitaine *Jean Chriſtophe Berthome* de Nantes, venant de ce Port même chargé d'une partie de beurre; le *Saint François* Capitaine *Pierre Blavet*, venant de l'Orient avec div. marchandiſes; la *Vierge de la Garde*, Cap. *Jean Liman* de Marſeille, venant de Cadix avec 900 charges de bled; la *Vierge de la Providence*, Capitaine *Jean Bollo* de Gênes, venant de Lalicate en Sicile avec 900 charges de bled; le *Saint Lazare*, Capitaine *Laurent Deprat* de Saint Nazaire, venant de Livourne chargé de 90 milleroles, d'huile & autres marchandiſes; le *Saint Claude*, Capitaine *Joſeph Rouſtant* de Cannes, venant de ce même endroit chargé d'huile pour le Languedoc; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capitaine *François Hermite* de la Ciotat, venant de Frejus avec bois à brûler; la *Vierge du Rozaire*, Capitaine *Jean-Joſeph Reyre* de Saint Chamas, venant d'Agde chargé de 1000 ſeptiers de ſeigle & autres marchandiſes; le *Saint Eſprit*, Capitaine *Louis Terci* de la Ciotat, venant de ce Port char-

hé de 80milleroles d'huile ; le *Preux*, Capitaine *Jean-Pierre Granier* de la Ciotat, venant d'Alicante chargé de ſoude & d'eſparts ; le *Saint Jean*, Capitaine *Jacques Eugalier* de Saint Chamas, venant de Martigues chargé de 300 milleroles d'huile ; des Etrangers, le *S. François & S. Antoine*, Capitaine *Martin Dwit* Hollandois, venant de Toulon chargé de vin & d'eau-de-vie pour Hambourg ; le *Neptune*, Capitaine *Pierre Sodorberg* Suédois, venant de Stockholm avec diverſes Marchandiſes ; la *Reſtauration*, Capitaine *Jacques Thomas* Anglois, venant de Swangzey avec charbon de terre ; le *Saint Antoine*, Capitaine *Chriſtophe Augier* de Nice, venant de ce même endroit avec une petite partie de marchandiſes ; le *Saint Pierre*, Capit. *Avend Spikes* Hollandois, venant de Cadix ſur leſt.

DÉPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 48 Bâtimens François & 12 Etrangers ; des premiers, le Navire la *Félicité*, Capitaine *Joſeph Antoir* de Marſeille, alloit à la Martinique ; les autres alloient à la Ciotat, à Martigues, à Menton, à Toulon, à Arles, à Agde, à Frejus, à Hieres, à la Seine, en Rouſſillon, à Cette, à Narbonne, à Saint Tropès, à Gênes, en Corſe, en Sardaigne, à Cagliari, à Bormes, à Bandol, à Civita Vecchia, à Diano, en Eſpagne, à Barcelonne, au Levant, en Morée, à Conſtantinople, en Syrie, à Smyrne, à Breſt, à Nantes, à Amſterdam & à Stetin, chargés de diverſes marchandiſes d'épicerie, droguerie, &c.

Etat des grains qui ſont arrivés à Toulon, à Marſeille & à Taraſcon pendant le mois de Décembre 1768 venant de divers Ports François & Etrangers; ſçavoir,

A TOULON.

Venant de *Montalle* le 5 Decémbre, 900 charges de froment ; de *Gênes* le 7, 900 charges dito ; de *Dian* le 11, 120 charges dito ; de *Civita Vecchia* le 20, 400 charges dito ; de *Marſeille* le 22, 200 charges dito ; de *Port-Maurice* le 23. 80 charges dito ; de *Marſeille* le 26 & le 27, 800 charges dito ; de *Saint Jean d'Acre* le 31, 655 charges dito. TOTAL, 4055 charges de froment entrés à Toulon pendant le mois de Décembre 1768.

A MARSEILLE.

Venant de *Bayonne*, 2110 quintaux de froment ; de *Marans*, 250 quintaux dito ; de *Nice*, 1687 quintaux 50 livres dito ; de *Gênes*, 5612 quintaux 50 livres ; d'*Italie*, 23935 quintaux, de *Naples*, 2967 quintaux 50 liv. ; de *Veniſe*, 2250 quintaux ; du *Levant*, 42687 quintaux 50 liv. TOTAL, 81500 quintaux de froment entrés à Marſeille pendant Décembre 1768.

A TARASCON.

Venant de *Lyon* le premier Décembre, 950 charges de froment & 540 charges d'avoine ; le 3, 96 charges de froment ; le 6, 1020 charges dito ; le 7, 228 charges dito & 24 charges d'avoine ; le 10, 696 charges de froment ; le 16, 516 charges dito ; le 21, 444 charges dito, 264 charges d'avoine ; le 22, 2724 charges de froment ; le 24, 1488 charges dito ; le 28, 264 charges dito. TOTAL, 8426 charges de froment & 828 charges d'avoine.

DE CADIX.

Il eſt arrivé dans ce Port le 27 Janvier 1769, le Navire de la Compagnie de Carraque, la *Notre-Dame du Coro*, venant de la Guayra chargé, pour le COMPTE DU ROI, de 3143 arobes de tabac, & pour le compte de la Compagnie & de diverſes Particuliers de 9400 charges de cacao, 3000 cuirs en poil & 945 arobes de tabac.

Le 30 du même mois eſt auſſi entré dans ce même Port venant de Buenos Ayres le Vaiſſeau de Regiſtre la *Notre-Dame du Carmel*, chargé, pour le COMPTE DU ROI, de 1520 arobes de tabac en feuilles, & pour le compte de Particuliers, de 238498 piaſtres fortes, tant en argent, qu'en or monnoyé & travaillé, 15731 cuirs en poil, 75 arobes de laine de Vigogne, & 20 quintaux de cuivre.

D'AMSTERDAM, *le 6 Février 1769.*

On apprend que les Vaiſſeaux Hollandois qu'on fera partir cette année pour le détroit de Davis ſont au nombre de quarante-ſix & cent ſept ſont deſtinés pour les mers de Groenlande.

DE COPENHAGUE.

Il eſt arrivé dans ce Port pendant le cours de l'année 1768, trois mille ſept cent quatre-vingt-neuf Vaiſſeaux, c'eſt-à-dire, cent de plus qu'il n'en eſt ſorti.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE, COMMERCE, ARTS ET FINANCES.

ANNÉE 1769. Du Mardi 7 Février.

'AGRICULTURE.

Suite des Obſervations ſur les Sels, par rapport à la végétation.

ON a vu dans la derniere Gazette le ſyſtême de M. Wallerius ſur les ſels auxquels on attribue une vertu végétative. Ce Naturaliſte ne pouvant ignorer ce qu'on lui objecteroit, rapporte les raiſons ſur leſquelles ſe fondent ceux qui regardent le ſel comme étant propre à la végétation.

On ſe croit autoriſé, dit en ſubſtance l'Auteur, à attribuer au ſel les cauſes de la fertilité, par la raiſon que quelques Anglois fertiliſent ordinairement leurs terres, les uns avec des plantes marines mêlées avec l'argille de la mer, comme on le fait dans la Province de Cornouaille, ſuivant le rapport de Cambden; d'autres avec le ſable de la mer, comme Childery en fait mention dans ſon Hiſtoire naturelle. Plus ce ſable eſt tiré du fond de la mer, plus il eſt fertiliſant, diſent les Partiſans de cette opinion, parce qu'alors il contient une plus grande quantité de ſel commun. Quelques Auteurs rapportent auſſi que les Gothlandois font du ſumier avec quelques herbes marines, comme de l'éponge d'eau, de la mouſſe de mer & de l'algue, qu'ils mettent en tas pour les laiſſer pourrir. Ils ajoutent encore, pour appuyer leur ſentiment, qu'on a quelquefois vu des perſonnes réuſſir à fertiliſer leurs terres avec du ſel commun; ce qui a engagé M. Pott à ſoutenir dans ſon *Traité du Sel*, page 31, que le ſel commun calciné & mêlé avec de la chaux, ou même avec du nitre ou de l'urine, peut contribuer à la fertilité. Ils terminent enfin leurs raiſons en aſſurant qu'on peut prévenir le *charbon* avec l'eau de ſel commun.

M. Wallerius refute ainſi les raiſonnemens qu'on vient de voir.

1°. Les végétaux putréfiés, tant marins que terreſtres, ne différent que peu ou point du fumier, & doivent néceſſairement être de la même utilité aux plantes; en ſorte qu'on attribue mal-à-propos à certains ſels ce qui n'eſt uniquement que l'effet d'une matiere putréfiée.

2°. L'Auteur convient que le ſable de mer, employé convenablement, peut contribuer en quelque choſe, & accidentellement, à la fertiliſation, comme il l'a déja inſinué. Il croit encore que les plantes réuſſiſſent mieux dans cette eſpece de ſable employé convenablement, à cauſe de l'humidité qu'il conſerve, & du manque des particules de fer qui ſe trouvent ordinairement mêlées avec le ſable de terre; mais il penſe qu'on ne doit pas conclure de-là que le ſel marin procure la fécondité.

3°. Il replique à ceux qui en appellent à l'expérience, qu'elle ne nous laiſſe pas douter que les ſels rendent les terres ſtériles plutôt que de les fertiliſer. On lit dans les *Éphémérides des Curieux de la Nature*, qu'un grand nombre de perſonnes ayant eſſayé de fertiliſer leurs terres avec du ſel marin, avoient été obligées dans la ſuite de les laiſſer en friche pendant ſept ans. L'Ecriture Sainte nous apprend qu'on s'étoit autrefois ſervi de ſel commun pour rendre les terres ſtériles. On voit par-là quel jugement on

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

doit porter de ces raiſonnemens qui ne peuvent ſe confirmer par aucune véritable expérience.

Cependant, ajoute M. Wallerius, le ſel commun peut être de quelqu'uſage, ſi l'on ſçait s'en ſervir avec meſure & proportion, & qu'on le mêle comme il faut; car en l'employant comme un moyen, & avec économie, il ſubtiliſe & diſſout les parties graſſes & onctueuſes des terres, & les rend miſcibles avec l'eau. Par cette raiſon, il arrive quelquefois que le ſel commun paroît fertiliſer d'une maniere étonnante, & ſur-tout lorſque les eaux de la mer viennent à ſe déborder, elles avancent conſidérablement la végétation, en humectant les terres, & en y introduiſant leurs parties graſſes.

M. Wallerius termine cet article, en remarquant que c'eſt par erreur qu'on attribue uniquement au *ſel commun* ou *marin* la fertiliſation qui eſt une ſuite des inondations de la mer, tandis qu'on doit auſſi l'attribuer à la graiſſe de l'eau marine & à l'humectation qu'elle cauſe dans les terres. Les inondations du Nil dans l'Egypte auroient dû le faire comprendre.

L'Auteur examine enſuite ce qu'on doit penſer du nitre. Nous en parlerons dans une autre Gazette.

ETAT du prix commun du Froment réduit au ſeptier de Paris, & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Décembre 1768, dans les GE'NE'RALITE'S *de*

AUCH.		DIJON.		MONTAUBAN.		POITIERS	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
AUCH.	23 19	Arnay-le-Duc.	20	Cahors.	23 18 11	Chatelleraut.	21 12
Auvillars.	20 12 6	Avallon.	21 12	Cauſſade.	26* 10	Chatillon.	24 16 11
Beaumont.	23 10 4	Autun.	22 12	Figeac.	22 15 2	Confolens.	17* 14
Fleurance.	18*	Auxerre.	23 4	Gourdon.	20 7	Fontenay.	22 10
Girons.	20 5	Auxonne.	23 12 6	Lauzerte.	24 19 2	Les Sables.	26* 2
Grenade.	25* 10 6	Bar-ſur Seine.	21 3	Milhau.	25	Nyort.	20 14
Layrac.	22 8	Beaune.	21 8 2	Moiſſac.	25 3 1	Poitiers.	22 17 1
Iſle Jourdain.	23 12 5	Belley.	30*	MONTAUBAN	22 18 2	St. Maixent	21 16 10
Mirande.	21	Bourbon-Lan.	21 12	Murdebarrez.	18* 1	Thouars.	19 16
Montrejau.	22 13 6	Bourg.	23	Rhodez.	23 2 6		
Muret.	25	Châlon.	25 11 2	Ste. Affrique.	24 18 3		
Nogaro.	19 3 2	Charolles.	23 12 6	St. Antonin.	22 8 7		
Tarbe.	23 8 9	Châtil.ſur-Sei.	22	Villefranche.	20 16 3		
		DIJON.	22 8				
		Gex.	29 4 4				
		Mâcon.	26 8				
		Nuits.	19* 10				
		Saulieu.	20 3 8				
		Semur-en-Aux.	21 17				
		Seurre.	23 2 10				
PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	22 4	From. le ſep.	23 1	From. le ſep.	23 2 11	From. le ſep.	21 19 2
Pain la liv.	2 7	Pain la liv.	3	Pain la liv.	2 5	Pain la liv.	2 5
Avoine le ſ.	9 6 3	Avoine le ſ.	7 6 8	Avoine le ſ.	7 19 1	Avoine le ſ.	7 5 9
Foin le q.	2 7 8	Foin le q.	2 15 9	Foin le q.	2 17	Foin le q.	3 2 3
Paille le q.	1 2	Paille le q.	1 6 9	Paille le q.	1 5 10	Paille le q.	1 5

GRAINS ET FARINES A PARIS.

État des différens prix du Froment, du Seigle, des Farines & du Pain vendus à Paris dans la Halle & sur les Ports, depuis le Mercredi 25 jusqu'au Samedi 8 Janvier 1769.

Il est arrivé à la Halle 98 muids 11 sept. de froment, 8 muids 7 septiers de seigle, & 314 muids 4 septiers de farines; il restoit de l'autre marché 230 muids 7 septiers de froment, 5 muids 4 septiers de seigle, & 833 muids 2 septiers de farines, ce qui a fait 329 muids 6 septiers de froment, 13 muids 11 septiers de seigle, & 1146 muids 6 septiers de farines.

Il est arrivé à la même époque sur le Port de la Greve 29 muids de froment; il restoit du marché précédent 145 muids 8 septiers, ce qui a fait 174 muids 8 septiers.

Le Samedi 28 Janvier, il se trouvoit en totalité dans Paris, 1664 muids 7 septiers tant froment que seigle & farines. Il y en a eu de vendu 342 muids 11 sept.; de sorte qu'il en est resté 1321 muids 8 septiers.

Le froment a été vendu à la Halle de 24 à 32 ℔ 10 ß; le seigle, de 18 ℔ 10 ß à 20 ℔; le froment a été vendu à la Grêve, de 26 à 33 ℔ 5 ß *le septier.*

Les farines blutées ont valu à la Halle, de 2 ℔ 10 ß à 2 ℔ 15 ß 9 ₰ le *boisseau*; les farines de remoulage, de 1 ℔ 17 ß 6 ₰ à 3 ℔ aussi le *boisseau.*

Le pain blanc de Gonesse de 3 ß 6 ₰ à 3 ß 7 ₰ ½ la *liv.* idem de Paris, idem; pain bis blanc de Gonesse, de 3 à 3 ß 3 ₰; id. de Paris, de 3 ß 3 ₰ à 3 ß 6 ₰; pain bis clair, de 3 ß à 3 ß 3 ₰; pain bis de Paris, de 2 ß 9 ₰ à 3 ß.

LETTRE

De M. Thierriat *en réponse à M.* Hic Fame.

MESSIEURS,

J'ai lu avec plaisir dans votre Gazette N° 6 la lettre de l'Anonyme qui a entrepris de combattre mon système sur les principes de la fécondité des terres. Il nous dit qu'il ne peut s'acoutumer à l'ineptie que j'attribue à la terre, & qu'il croiroit volontiers que ce n'est pas sans dessein que vous faites suivre ma lettre de quelques observations de M. Wallerius, qui ne dégrade pas ainsi cet élément des qualités que tous les Philosophes & les bons Cultivateurs lui ont attribuées jusqu'à nos jours.

Je réponds à cela que je ne suis pas du tout surpris de sa répugnance pour mon système, que je l'annonce depuis vingt ans à quiconque veut l'entendre, & que jusqu'à présent je n'ai pu le persuader qu'à un petit nombre de Cultivateurs. Je ne connois pas assez les principes chymiques de M. Wallerius, pour pouvoir dire s'ils sont contraires ou favorables à ce système. Je me suis borné jusqu'à présent à dire à nos Laboureurs que l'eau étoit un baromêtre sûr pour connoître les terres & pour être en état de distinguer leurs bonnes & mauvaises qualités. Je m'en suis tenu là, parce que cette voie est plus simple, plus courte & plus à leur portée que les observations de M. Wallerius, qui ne peuvent guères convenir qu'aux Sçavans.

Je conviens avec l'Anonyme que les Philosophes & les bons Cultivateurs ont toujours regardé la terre comme féconde par elle-même; mais je vais lui prouver que c'est cette fausse opinion qui nous a empêché jusqu'à présent de faire de véritables progrès dans l'Agriculture. Les Auteurs qui ont écrit sur cette science, & qui supposent à la terre sa propre fécondité, ne s'accordent pas entr'eux; souvent ils ne s'accordent pas eux-mêmes, & je connois des ouvrages dont on fait cas, qui sont autant capables d'égarer les Cultivateurs que de les éclairer. Pour prouver la vérité de ce que je dis, voyons ce que nous disent M. de la Quintinie & M. Duhamel; ce sont deux hommes célébres, dont les ouvrages sont estimés.

M. de la Quintinie, après nous avoir donné la terre comme féconde par elle-même dès l'instant de sa création, nous dit qu'elle séche & s'épuise quelquefois jusqu'au point de ne pouvoir plus rien produire: il ajoute, qu'après un certain temps de repos, ces terres épuisées se rétablissent d'elles mêmes dans leur fécondité naturelle; mais quand il est question de nous dire les causes qui peuvent opérer ces divers changemens, il garde le silence & ne dit mot. Il est certain que les terres s'usent & s'épuisent, & qu'après un certain temps de re-

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

pos, elles peuvent ſe rétablir d'elles-mêmes dans leur fécondité ordinaire : ces faits ſont exactement vrais, ils ſont fondés ſur l'expérience ; mais on ne parviendra jamais à les expliquer d'une maniere claire & ſatisfaiſante, qu'en abandonnant l'ancien ſyſtême & en diſant, comme je fais, que la terre n'eſt qu'une ſimple matrice propre à recevoir les graines, & que les ſucs propres à la nourriture des plantes lui viennent des influences de l'air & des différens amendemens. En la conſidérant ſous ce point de vue, il eſt aiſé de concevoir qu'à force de produire elle peut s'épuiſer, & que pendant le repos qu'on lui donne, elle ſe trouve en état de recevoir de nouveaux ſucs dans ſes pores, & de réparer par-là les pertes qu'elle a faites en produiſant.

Il eſt vrai que M. de la Quintinie conſeille de défoncer les terres des jardins ; mais l'Anonyme ne peut tirer aucun avantage de l'objection qu'il me fait à ce ſujet. En voici la raiſon. M. de la Quintinie, en faiſant défoncer les terres, ne manquoit jamais de faire porter, quelque temps après, ſur le bord des tranchées une bonne quantité de fumiers ; & quand il vouloit faire remplir ces tranchées, il en donnoit la commiſſion à deux hommes ; l'un avec une beche remettoit les terres, & l'autre avec une fourche répandoit à meſure le fumier également par-tout. Or, la fertilité des terres de ces tranchées ne doit être attribuée qu'à l'abondance de fumiers que M. de la Quintinie y faiſoit répandre.

M. Duhamel, bien différent de M. de la Quintinie, nous dit dans le premier volume de ſon Traité ſur la Culture des Terres, que la terre contient une ſi grande quantité de ſucs nourriciers, qu'on n'a pas à craindre de l'épuiſer : après cela, il paroît ſe contredire, en diſant que la terre rouge, qu'on trouve au-deſſous de la bonne terre, eſt infertile, mais qu'à la ſuite elle peut devenir bonne ; il auroit dû nous dire ce qui l'a obligé d'admettre des terres infertiles : après avoir dit ailleurs que la terre contient des ſucs inépuiſables, il auroit dû nous dire en même-temps ſur quoi il ſe fonde, quand il avance qne ces terres infertiles peuvent devenir bonnes. Il ne l'a pas fait & il a eu raiſon ; car des idées ſi différentes ne ſont pas faciles à concilier. Or, je demande à l'Anonyme ſi le Cultivateur, qui cherche à s'inſtruire, peut tabler ſur quelque choſe de certain, en liſant les ouvrages de M. de la Quintinie & M. Duhamel ?

L'Anonyme nous dit que la terre contient des ſels & des huiles ; que ces ſels & ces huiles ſont eux-mêmes partie de la terre ; que ſi les eaux de pluie, les roſées & les neiges ſont de quelque utilité aux plantes, c'eſt par les ſels & les huiles qu'elles y portent, & que ces ſels ont été tirés de la terre & lui ſont ainſi rendus. Si ce raiſonnement eſt fondé, il ſe trouvera que la terre travaille en vain & fort inutilement, puiſque les eaux de pluie, les roſées & les neiges, comme de ſimples voiturieres, ne font que lui rendre les mêmes ſels & huiles qu'elle exhale. Je penſe là deſſus différemment, & je dis que les matieres que la terre & les eaux exhalent, & qui paſſent dans l'atmoſphere, conſiſtent dans différentes particules hétérogenes, qui n'ont aucuns principes de fécondité avant leur élévation ; que ce n'eſt qu'après que ces particules hétérogenes ont été affinées & bien élaborées dans le ſein de l'air, qu'elles ſe trouvent avoir ces principes de fécondité, & que ce ſont les eaux de pluie, les roſées & les neiges, &c. qui s'étant imprégnées dans l'air de ces mêmes principes de fécondité, les rapportent & les dépoſent ſur la terre, qui par-là ſe trouve fertiliſée & en état de fournir à la nourriture des plantes. Pour prouver la vérité de mon dire, j'obſerve que les eaux communes qui ſéjournent ſur la terre, & dont les Jardiniers ſe ſervent pour les arroſemens, ne font pas, à beaucoup près, le même bien aux terres & aux plantes, que les eaux de pluie que l'air dépoſe : on ne peut me conteſter cette vérité. Donc les eaux de pluie ont des qualités nutritives que les eaux communes n'ont pas & qu'elles ne peuvent avoir avant leur élévation dans l'air.

L'Anonyme nous ayant dit que la terre contient des ſels & des huiles qui contribuent à ſa fécondité, convient enſuite qu'au-deſſous d'une terre franche, & à quatre à cinq pouces de profondeur, on trouve quelquefois l'argille ou une terre compacte qu'on nomme la maille. Il dit que ſi on ramenoit cette mauvaiſe terre ſur la ſuperficie du champ, il deviendroit infructueux juſ-

qu'à ce que l'air, le ſoleil & les pluies euſſent perfectionné cette maille.

Voilà donc une terre infertile au-deſſous de la bonne à quatre à cinq pouces de profondeur, de l'aveu de l'Anonyme. Or, je lui demande, & le prie même très-inſtamment, de vouloir me dire la cauſe de l'infertilité de cette terre maille, & en même temps comment & par quel moyen l'air, le ſoleil & la pluie peuvent la perfectionner & la bonifier : il ſera bien habile s'il peut me donner la-deſſus une réponſe ſatisfaiſante, ſans adopter mon ſyſtême.

J'ai dit dans ma lettre qu'on châtroit les terres, & qu'on les rendoit infertiles quand on les labouroit trop profondément. Ce fait, qui eſt inconteſtable, prouve évidemment que les terres ne ſont fécondes que juſqu'à une certaine profondeur. L'Anonyme évite de me répondre ſur cet article, & ſe borne à me dire que je ne peux lui conteſter, ſans aller contre l'expérience, qu'une terre neuve produit mieux qu'une terre cultivée de longue main. Je réponds à cela qu'il iroit lui-même contre l'expérience, s'il ne convenoit pas que les terres ſe châtrent & deviennent infertiles quand on les laboure trop profondément, & qu'en partant de-là & de ce qui vient d'être dit ſur la terre maille, il n'eſt pas fondé à ſoutenir qu'une terre neuve, qu'on ramene ſur la ſuperficie, doit toujours produire mieux qu'une terre cultivée de longue main.

L'objection que l'Anonyme me fait ſur les décombres ou immondices des granges, me donne lieu de croire qu'il n'a jamais ſçu en quoi elles conſiſtent. Les Laboureurs, pour conſerver leurs grains, & les empêcher de ſe reſſentir de trop d'humidité, dépoſent tous les deux ou trois ans, & même plus ſouvent, ſur le terrein de l'intérieur de leurs granges une certaine quantité de bois & des pailles de toutes eſpeces. Quand ces bois & ces pailles ſont pourris & conſommés juſqu'à un certain point, ils les enlevent, ſans toucher aux terres de leurs granges, & cela forme un leger engrais dont ils ſçavent profiter. L'Anonyme ne peut donc tirer aucun avantage de cette objection : s'il en a quelques-autres à me faire, s'il a même des doutes ſur le contenu de cette lettre, il peut me les propoſer, & j'oſe l'aſſurer que je les recevrai avec plaiſir.

OBSERVATIONS

De M. Buc'hoz ſur la Doradille & la Buſſerole (a).

Si l'on ſe bornoit à connoître ſimplement les végétaux, on n'auroit qu'une connoiſſance ſtérile, & qui ne pourroit ſatisfaire que la ſimple curioſité. Auſſi ne s'eſt on pas reſtreint à des notions purement botaniques. On a cherché de quelle utilité pouvoit être tel ou tel végétal, & ces recherches ont procuré de grands ſecours aux humains en toutes ſortes de genres. Mais toutes les propriétés des plantes ſont elles bien connues, & n'avons nous plus rien à deſirer ſur cet objet? L'expérience journaliere nous prouve que nous avons encore bien du chemin à faire pour parvenir à cette connoiſſance parfaite qui nous ſeroit ſi néceſſaire & dont nous tirerions de ſi grands avantages. Dans les ſiecles d'ignorance & de ſuperſtition, on attribuoit à certaines plantes des vertus ſupérieures, ſi elles étoient cueillies ſous telle ou telle conſtellation ; la *verveine* ſur-tout opéroit, diſoit-on, de ſi grandes merveilles, qu'elle fut appellée l'*herbe aux Sorciers*. On ne finiroit pas, ſi l'on rapportoit tout ce qu'il étoit poſſible de faire avec de certaines herbes. Ces idées remontent à la plus haute antiquité, & ont fourni le ſujet des prodiges que la fameuſe Medée opéra lorſqu'elle rajeunit le vieil Eſon. Sans aller chercher chez l'Etranger des exemples de pareilles ſuperſtitions, quel reſpect n'avoit-on pas pour le *gui de chêne* que les Druides cueilloient le premier de l'an avec tant de cérémonies ?

Mais en ceſſant d'admettre du merveilleux dans les plantes, on a attribué à pluſieurs plus de vertus qu'elles n'avoient en effet. C'eſt ce que la Médecine éclairée de notre ſiécle a découvert, & ce qu'elle découvre tous les jours ; elle fait même uſage avec ſuccès des végétaux qu'elle avoit négligés.

Le but de M. Buc'hoz, en rapportant l'hiſtoire des végétaux, eſt de les préſenter pour ce qu'ils valent effectivement ; & comme l'autorité d'un ſeul homme ne ſeroit pas

(a) *Vingt-cinquième Lettre.*

ſuffiſante pour nous convaincre, il a ſoin de s'appuyer de celle des plus grands Maîtres.

La colique néphrétique eſt une maladie cruelle, occaſionnée par les ſables & graviers. M. Buc'hoz avoit déja indiqué dans ſa quatorzième Lettre quelques végétaux propres à combattre cette maladie. Il s'en occupe encore dans la 25^e, & propoſe la *doradille*, connue plus communément ſous le nom de *ceterac*, plante qui croît en abondance dans les pays chauds & pierreux, & dont les montagnes d'Andalouſie, de Caſtille, d'Arragon, de Catalogne & de Valence ſont couvertes. Ce végétal eſt de la famille des capillaires. M. Morand, Chirurgien Major de l'Hôtel royal des Invalides, eſt le premier qui l'a fait connoître en France, & qui s'en eſt ſervi avec le plus grand ſuccès contre la gravelle. M. Miſſa, Docteur Régent de la Faculté de Paris, n'a pas été moins heureux lorſqu'il l'a employée pour le même cas. La maniere d'en faire uſage eſt marquée dans la Lettre que nous annonçons.

Malgré tant de ſuccès, M. Buc'hoz paroît incliner pour l'uſage de la *buſſerole*, plus connue ſous le nom d'*uva urſi*; il regarde cette plante comme étant plus active pour les maladies occaſionnées par les *calculs*. Les perſonnes qui ont le malheur d'en être affligées peuvent conſulter ſa 14^e & 25^e Lettre. Ceux qui voudront faire uſage de l'une ou de l'autre plante en trouveront de toute fraîche à Paris chez M. *Merceron*, Apothicaire, rue des Prouvaires.

Ecole Veterinaire de Paris.

Le Mardi 31 Janvier 1769, il y eut une ſéance publique à l'Ecole Royale Vétérinaire de Paris. M. Bertin, Miniſtre & Secretaire d'Etat y préſida, & l'Aſſemblée fut compoſée de beaucoup de perſonnes de diſtinction. Le concours, dont l'objet étoit les os du cheval, conſiderés en général & en particulier, fut ouvert par un diſcours que prononça le nommé Simon, d'Hirſinghen en Alſace, & Chef de Brigade, ayant contribué à l'inſtruction du plus grand nombre des Eleves dans cette partie.

Ceux qui ſe préſenterent, au nombre de ſeize, furent les nommés Tribaut de la Ville de Metz, Quedeville de la Généralité de Caën, Weber, envoyé à cette Ecole par S. A. E. de Saxe, Picard de la Province de Brie, Gervi de la Généralité de Moulins, Manque du canton de Berne, entretenu par M. le Baron de Travers, Baſin par M. le Marquis de Traiſnel, Tilleul par M. le Prince de Monaco, Godin, Marechal-des-Logis du Régiment Dragon d'Autichamps, Aubert de la Généralité de Champagne, Milans, Cavalier au Régiment Royal, Habert de la Généralité de Bourges, Hardouin, entretenu par les Etats de Provence, Thorel, Carabinier, Gauvillier, Cavalier au Régiment du Meſtre de Camp Général, & Plantier, Dragon de la Légion d'Haynault.

Les nommés Aubert, Weber, Godin, Hardouin, Tribaut, Quedeville & Thorel furent également jugés dignes d'obtenir le prix. Le nommé Weber, content de la Gloire inſéparable des ſuffrages qui lui furent juſtement accordés, renonça à l'avantage dont le haſard pouvoit le favoriſer; les ſix autres ayant tiré au ſort, le nommé Aubert fut le plus heureux.

Gervi, Tilleul & Milans obtinrent le premier *acceſſit*, Plantier & Manque le ſecond, & l'Aſſemblée applaudit au zele & aux efforts de ceux des autres Eleves qu'elle entendit avec une grande ſatisfaction.

Annonces de livres.

Dictionnaire raiſonné des Eaux & Forêts; *&c.* Par M. Chailland. 2 vol. in-4°.

Age des Bois. Il eſt défendu aux Particuliers de couper leurs taillis, qu'ils n'aient au moins l'âge de dix ans. *Article premier du tit. 26.*

Il eſt auſſi défendu aux Particuliers d'abbatre leurs baliveaux ſur taillis, qu'ils n'aient atteint l'âge de quarante ans; & les arbres de haute futaie, qu'ils n'aient atteint l'âge de cent vingt ans.

Les défenſes faites aux Particuliers de couper leurs bois taillis avant dix ans, & leurs baliveaux ayant quarante ans, ont été renouvellées par un Arrêt de réglement du Conſeil du 19 Juillet 1723, qui ordonne que les Edits & Réglemens, notamment l'Ordonnance de 1669, ſeront exécutés ſelon leur forme & teneur; en conſéquence, tous Particuliers, ſans diſtinction, ſeront obligés d'attendre que leurs taillis aient au moins l'âge de dix ans, d'y réſerver ſeize

baliveaux par arpent, à chaque coupe, outre ceux qui doivent être réſervés lors des coupes précédentes, leſquels ils ne pourront couper qu'ils n'aient atteint au moins l'âge de quarante ans; ſeront tenus de faire déclaration au Greffe de la Maîtriſe avant que de les abattre, afin que les Officiers puiſſent reconnoître leur âge & qualité, ſous peine de 300 liv. d'amende; enjoint aux Officiers des Maîtriſes de viſiter les bois des Particuliers, pour reconnoître ſi les réſerves des baliveaux ont été faites exactement; & aux ſieurs Grands-Maîtres d'y tenir la main, &c.

Autre du 13 Septembre 1729, qui même fait défenſes aux Cours de Parlement, aux Intendants, Sénéchaux, & autres Juges qui font des baux, tant des bois ſaiſis réellement que de ceux appartenants aux Religionnaires fugitifs, d'y comprendre les bois taillis, qui, pendant le cours des baux, ne pourront atteindre l'âge de dix ans, & leur enjoint de les en excepter, & aux Grands-Maîtres d'y tenir la main.

A l'égard des bois Eccléſiaſtiques & Communautés, ils doivent être réglés en coupes ordinaires de vingt-cinq ans. L'Auteur renvoye à *Bois des Eccléſiaſtiques.*

Aire, en terme de Fauconnerie, eſt le nid d'un oiſeau. Il eſt défendu à toutes perſonnes de prendre dans les forêts du Roi les aires des oiſeaux de quelqu'eſpece que ce ſoit; & en tout autre lieu, les œufs des cailles, perdrix & faiſans, à peine de 100 l. d'amende pour la premiere fois, du double pour la ſeconde, du fouet & du banniſſement à ſix lieux de la forêt pendant cinq ans pour la troiſième.

Les Gardes des Forêts, où ſe trouvent des aires, doivent être chargés de leur conſervation par acte particulier. Alors ils en ſont reſponſables.

Alevin, eſt le menu poiſſon qui ſert à peupler les étangs; on le nomme plus généralement peuple. Pour l'empoiſſonnement des étangs du Roi & des Eccléſiaſtiques, le carpeau doit être de ſix pouces au moins, la tanche de cinq, & la perche de quatre. L'Auteur renvoie au mot *empoiſſonnement.*

Amas de Bois. Il eſt défendu aux Riverains des forêts du Roi d'amaſſer dans leurs maiſons plus de bois qu'il n'en faut pour leur chauffage pendant l'année. L'Auteur renvoie aux mots *Atteliers*, *Commerce* & *Riverains.*

Le mot *Amende* contient dix pages, & paroît ne rien laiſſer à deſirer ſur l'article des amendes qui concernent les Eaux & Forêts.

COMMERCE.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. 4 Février 1769.	AMSTERDAM le 30 Janv.	CADIX. le 17 Janv. 1769.	LONDRES. le 13 Janv.
Amſterdam, . 55 1/8	Paris, 54 1/4 cours 54 3 8e	Paris, ... 76 1/4	Amſt. à 2 uſ. . 34 10
Lond. . 31 15 16e	Lond. 34 3 1/2		Dito à une, ...
Hambourg, . . 183	Bord. . .		Hamb. . . . 33 3
	Madrid. 93 1/2 . .	Amſt. 95 1/4	Paris à un j.d.d. 31 5 16e
Madrid, . . 14 18 6	Cadix. 93 3 8e . .		Dº à 2 uſ. . . .
			Bordeaux. 31 1/4 .
Cadix, . . 14 18	Lisbonne 45 1/2 . .		
	Veniſe, ...	Lond. . . 40 3 8e	Cadix. . . . 39 1/4
Livourne, . . 95 1/4	Gênes, 85 1/8 . .		Madrid, . . . 39 1/4
	Livourne, 86 5 8e		Livourne, . 49 7 8e
Lyon, 3 8e à 5/4 p.	Hamb. 33 3 8e à cours		Genes. . . . .
	33 3/4	Madrid. . . au pair	Act. des Indes. . .

COMPAGNIE DES INDES.

Prix courant des Marchandiſes qui ont été vendues à l'Orient le 9 Déc. 1768.

SÇAVOIR:

Mouchoirs de Trinquebar, de 10 à la piece ſur 2 tiers.
M C T de 22 l. 13 ſ. à 23 l. 4 ſ.
Mouchoirs de Mazulip. rouges ordin. à petits carreaux, de 8 à la piece ſur 2 tiers.
1 M R O 23 à 30 l. 2 ſ.
2 id. à 30 l. 18 ſ.
3 id. à 52 l. 5 ſ.
Dito Montialipendivy, à carreaux rouges, d'idem ſur idem.
1 M M Y 23 à 36 l.
2 idem à 38 l 3 ſ.
3 idem à 36 l. 5 ſ.

PRIX *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 4 Février 1769.*

	℔	ß		
Or de Portugal, à . .	712			marc.
Du Mexique à . . .	704			
Du Perou à	696			
Les guinées à	710			
Ducats à	97	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10		
Or à 20 karats à . . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5		
Piaſtres, ...	48	17	6	

DE BORDEAUX, *le 23 Janv. 1769.*

Prix courans des Denrées de l'Amérique.

Sucre blanc le quintal, premiere ſorte, 51 à 52 ℔, ſeconde ſorte, 48 à 50, troiſiéme ſorte, 45 à 47, quatriéme ſorte, 42 à 43, petits ſucres, 40 à 41, communs, 36 à 38, tête, 32 à 35. Sucre brut le quintal, de Léogane, 27 à 32, du Cap, 26 à 31, de Saint-Louis, 25 à 30, de la Martinique, 22 à 27. Café Martinique, la livre, nouveau fin, 19 ß 3 d. à 19 ß 6 d., d°. marchand, 19 ß, d°. vieux, 18 ß à 18 ß 6 d. Café S. Domingue la livre nouveau fin, 18 ß, d°. marchand, 16 ß 9 d. à 17 ß, d°. vieux, 16 à 16 ß 6 d. Indigo bleu & violet, la livre, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔, mêlé, 7 ℔ à 8 ℔, cuivré fin, 6 ℔, 5 ß, d°. marchand, 6 ℔, d°. ordinaire, 5 ℔ 10 à 15 ß. Coton Saint Domingue, le quintal, 100 à 105 ℔, d°. de la Martinique, 80 à 90 ℔, gingembre gris, 15 à 18 ß, canefice, 40 ℔, cuirs tanés, 50 à 70 ℔, d°. en poil, 25 à 30 ℔, rocou, 23 ß, cacao de la Martinique, 12 ß 9 d., ſyrop de rafinerie, le quintal 14 ℔ à 14 ℔ 10 ß, Eaux-de-vie, 140 ℔ les 32 veltes.

Les prix des Chanvres & Cordages ſont les mêmes que ceux du 19 Janvier.

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. MM.	Parties.	Lettres.	Proc. p^r. J. 1769.
De Courmont,	18^e.	C.	9
Baroy,	27^e.	A.	10

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS,

Fév. 1769.	*Jeudi 2.*	*Vendredi 3.*	*Samedi 4.*
Ac. des Indes.	. . . . .	1180	1180 . . .
Emp. de la Com.	. . . . .	423	423 . . . .
Prom. à 5 p ⅋.	. . . . .	. . . . .	19 . . . . .
Prom. à 4 p ⅋.	. . . . .	42 ½ 43 . . .	43 . . . . .
Ac. des Fermes.	. . . . .	850 52 ½ . . .	852 ½ . . . .
Amortiſſement.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
2 ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	8	8 . . . . .
3^e. Loterie.	. . . . .	1 p. ⅋ 1770 2 p. ⅋	1 ½ 1770 . . .
Annuités.	. . . . .	302. . (1769	302 . . . .
Coup. d'An.	FESTE.	60	60 . . . . .
Emp. de 50 mil.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Emp. de 30 mil.	. . . . .	41	42 . . . . .
Col. 1759.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada.	. . . . .	47	47 . . . . .
4^e. L. Epoques.	. . . . .	14 12^e 19 . .	14 12^e 19 . .
Nouette.	. . . . .	40 ½	41 . . . . .
Ac. de la caiſſe	. . . . .	. . . . .	1050 . . . .
Bill. de la Com.		. . . . .	. . . . .
CONTRATS.			
tirage de la C.	. . . . .	2^e 407 5^e 350 .	2^e 407 4^e 361 5^e.
	. . . . .	. . . . .	. . . (352.
Sur la Ville	. . . . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 11.

DU HAVRE.

Arrivée de Navires.

DU 23 au 28 Janvier 1769, il eſt entré dans ce Port 10 Navires François & 2 Etrangers ; ſçavoir, des François, la *Louiſe Antoine*, Capitaine *Eloury*, venant de Treguier ; le *S. Jean*. Capitaine *Calmy*, venant de Vannes tous deux chargés de froment ; le *Juſte*, Capitaine *Magnonnet* ; la *Faiſſelle*, Capitaine *Richard*, venant tous deux de Marſeille chargés de ſavon, vin, eau-de-vie, coton, droguerie, épicerie & autres marchandiſes du Levant ; la *Bonne Eſpérance*, Capitaine *Denis* ; la *Magdeleine Eléonore*, Capitaine *Lavallée*, venant tous deux de Rouen, le premier chargé de plâtre, craie & verres à vîtres, en relâche pour Bordeaux ; le ſecond chargé de bois de conſtruction en relâche pour Breſt ; le *Neptune*, Capitaine *Mouton*, venant de Lisbonne chargé de fruits, vins, coton, bois & autres marchandiſes pour le Havre & pour Rouen ; le *Nouveau Mercure*, Capitaine *Leclere*, venant d'Alicante chargé de ſoude ; la *Bonne Société*, Capitaine *Moley*, venant de S. Malo ſur leſt ; le *Saint Pierre de Rouen* Capitaine *Delaſalle*, venant de Rouen en relâche pour achever de charger pour Cadix ; des Etrangers. le *Thélémaque*, Capitaine *Reilly* de Corck, venant de ce même Port chargé de bœuf, les *Deux Sœurs*, Capitaine *Coar* de Sunderland, venant de Newcaſtle avec charbon, plomb & meules à Taillandier.

Départ de Navires.

Il eſt ſorti de ce même Port dans le même eſpace de temps 5 Navires François & 19 Etrangers ; ſçavoir, des François, l'*Heureuſe Marthe*, Capitaine *Deshayes*, allant au Cap ; l'*Intelligent*, Capitaine *Leſot*, allant à Lisbonne avec diverſes marchandiſes ; le *Victor*, Capitaine *Aviſſe* ; l'*Indécis*, Capitaine *Donat*, allant tous deux à Saint Malo ; le *Printemps*, Capitaine *Patin*, allant à Grandville ſur leſt comme les deux précédens ; des Etrangers, le *Cardigan* Anglois ainſi que les douze ſuivants, allant à Rouen avec un reſtant de bled pris à Trangford ; les *Deux Amis* ; la *Bonne Volonté des Amis* ; la *Colombe* ; l'*Unité Pacquet* ; allant tous quatre à Corck ; le *Triton* ; la *Bonne Volonté* ; le *Thomas & Marie* ; le *Torbay* ; le *Thomas* ; le *Henri & Joſeph* ; le *Scamunt* ; les *Deux Freres*, allant tous huit en Angleterre & en Irlande ſur leſt ainſi que les quatre précedens ; la *Marie Iſabelle* Hollandois ainſi que les cinq ſuivants, allant à Middelbourg ; la *Vigilance*, allant à Amſterdam chargés tous deux de ſucre & de café ; le *Nouveau Leuwarden* ; la *Catherine & Debora* ; la *Demoiſelle Eliſabeth*, allant tous trois à Setuval en Portugal ; la *Charité*, allant à Nantes ſur leſt comme les trois précédens.

DE ROUEN.

Suite de l'Etat général des bleds, ſeigles &c. venus dans ce Port pendant le troiſiéme trimeſtre de l'année 1768, tant pour être conſommés dans cette Province, que pour paſſer à Paris, & noms des Ports François ou Etrangers d'où ils ont été apportés ; ſçavoir :

En Juillet.

D'*Aurai*, 6 tonneaux de froment ; de *Vannes*, 1 grenier de ſeigle ; de *Nantes*, 14 greniers 370 tonneaux 40 ſacs de froment, 100 barils de farines ; de *Bretagne*, 2 greniers 412 tonn. demi de froment, 325 ſacs de farines ; de *Bordeaux*, 1 grenier 125 boiſſeaux de froment, 374 barils 657 ſacs de farines ; de *Marans*, 2 greniers de froment ; de la *Rochelle*, 1 grenier dito, 350 ſacs de farines ; du *Havre*, 2 greniers de froment, 360 ſacs de farines ; de *Cherbourg*, 2 greniers de froment ; de *Saint Gilles*, 30 tonneaux 6 boiſſeaux dito ; de *Saint Malo*, 1 grenier dito ; de *Breſt*, 1 grenier dito, 90 barils de farines ; d'*Amſterdam*, deux greniers de froment. TOTAL 28 greniers 447 tonneaux & demi 321 ſacs 131 boiſſeaux de froment, 564 barils 1692 ſacs de farines, 1 grenier de ſeigle.

En Aoust.

De *Libourne*, 2 greniers de froment ; de *Marans*, 1 grenier dito ; de la *Rochelle*, 350 ſacs de farines ; du *Havre*, 1 grenier 69 barils 5645 ſacs 11206 boiſſeaux de froment, 72 boucauts de fa-

rines ; de *Honfleur*, 1 grenier de froment ; de *Harfleur*, 1 grenier dito ; de *Saint Valery*, 66 tonneaux 1 quart dito ; de *Tancarville*, 305 ſacs de farines ; de *Bordeaux*, 1 grenier trente-ſix boiſſeaux de froment, 12 boucauts 960 barils 1522 ſacs de farines ; de *Nantes*, 8 greniers 166 tonneaux 36 boiſſeaux de froment ; de *S. Malo*, 1 grenier 317 boiſſeaux de froment, 249 ſacs de farines ; de *Vannes*, 1 grenier de ſeigle ; de *Bayonne*, 2 greniers de froment ; d'*Amſterdam*, 4 greniers dito ; de *Dantzick*, 1 grenier 4692 ſacs dito. TOTAL 23 greniers 69 barils 232 tonneaux 1 quart 10820 ſacs 11595 boiſſeaux de froment, 84 boucauts 960 barils 2121 ſacs de farines, 1 grenier de ſeigle.

EN SEPTEMBRE.

De *Carteret*, 1 grenier de froment, du *Havre*, 1 grenier 10330 ſacs dito ; de *Honfleur*, 1 grenier dito ; de *Fecamp*, 225 ſacs dito, 24 barils de farines ; de *Bordeaux*, 130 barils de farines ; de *Dunkerque*, 1 grenier de froment, 1 grenier de ſeigle ; de *Bayonne*, 1 grenier de froment ; de *Nantes*, 1 grenier dito ; de *Dantzick*, 1 grenier 3479 ſacs de froment, 20 ſacs de ſeigle ; de *Rotterdam*, 62 laſt de froment. TOTAL 7 greniers 62 laſt 14034 ſacs de froment, 154 barils de farines, 1 grenier 20 ſacs de ſeigle.

TOTAL des grains arrivés au Port de Rouen pendant le troiſième trimeſtre de l'année 1768, ſçavoir, 58 greniers 62 laſt 679 tonneaux trois quarts 69 barils 25175 ſacs 11726 boiſſeaux de froment, 84 boucauts 1678 barils 3813 ſacs de farines, 3 greniers 20 ſacs de ſeigle.

DE NANTES.

Récapitulation générale de toutes les marchandiſes des Colonies venues à Nantes pendant toute l'année 1768, *& nombre des Navires qui les ont apportées, tant de la Martinique, que de la Cayenne, de la Guadeloupe & de Saint Domingue.*

Il eſt venu des différens Ports de Saint Domingue 89 Vaiſſeaux chargés de 144 boucauts 748 bariques 401 quarts d'indigo, 2656 balles 2731 ballotins de coton, 11000 bariq. 678 quarts de ſucre terré & tête, 20392 bariques 562 quarts de ſucre brut, 1688 boucauts 3217 bariques 5530 quarts 1112 ſacs de café, 34025 madriers, billes, buches & 317960 l. de bois des Iſles, 8235 cuirs ſecs en poil, 193 bariques 272 quarts 5 ſacs de cacao, 3 bariques 14 quarts 7 barils 1 caiſſe 1 ancre 200 liv. de caret, 187 bariques 46 caiſſes 28 caves de confitures & ſyrops, 465 dents de morphil, 504 bariques de tafia, 40 ſacs 1 panier 600 liv. 4 boucauts de canefice, 3 tierçons de melaſſe, 3000 livres de gingembre, 1 quart de rocou.

Il eſt venu de la Martinique 7 Navires chargés de 40 balles 4 ballotins de coton, 1111 bariques 75 quarts de ſucre terré & tête, 11 bariques 1 quart de ſucre brut, 100 boucauts 424 bariques 414 quarts 62 ſacs de café, 226 madriers, billes, buches & 60000 livres de bois des Iſles, 121 bariques 152 quarts 112 ſacs de cacao, 41 dents de morphil,

Il eſt venu de la Guadeloupe 8 Navires chargés de 268 balles 57 ballotins de coton, 1915 bariques 76 quarts de ſucre terré & tête, 508 bariques 1 quart de ſucre brut, 146 boucauts 350 bariques 489 quarts 92 ſacs de café, 3 bariques 2 quarts 20 ſacs de cacao.

Il n'eſt venu qu'un ſeul Navire de la Cayenne chargé de 107 balles 4 ballotins de coton, 25 quarts 2 ſacs de café, 99 billes de bois des Iſles, 19 bariques 9 quarts 2 ſacs de cacao.

Les Navires entrés dans le Port de Nantes pendant toute l'année 1768 venant des Colonies Françoiſes ſe ſont trouvés au nombre de 105, & ils ont apportés en totalité 144 boucauts 748 bariques, 401 quarts d'indigo, 3071 balles 2796 ballotins de coton, 14026 bariques 829 quarts de ſucre terré & tête, 20911 bariques 564 quarts de ſucre brut, 1934 boucauts 3991 bariques 6471 quarts 1268 ſacs de café, 317 bariques 426 quarts 137 ſacs de cacao, 506 dents de morphil, 34350 buches, madriers, billes & 377960 liv. de bois des Iſles, 8340 cuirs de bœuf en poil, 4 bariques 14 quarts 7 barils 1 caiſſe 1 ancre 200 livres de caret, 187 bariques 46 caiſſes 28 caves de confitures & ſyrops, 504 bariques de tafia, 40 ſacs 1 panier 600 livres 4 boucauts de canefice, 3 tierçons de melaſſe, 3000 livres 1 quart de racou & de gingembre.

On verra dans les Supplémens ſuivants la comparaiſon des arrivées, & la quantité des marchandiſes apportées pendant 1768 avec celles qui ſont venues dans les années précédentes en remontant année par année juſqu'en 1764.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce rue Traverſiere, 1769.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1769.

GAZETTE D'AGRICULTURE,
COMMERCE,
ARTS ET FINANCES.
ANNÉE 1769. Du Mardi 31 Janvier.

AGRICULTURE.

LETTRE DE M. D. R.

Sur les moyens de détruire les Limaçons.

L'Auteur de la Gazette d'Agriculture demande, Meſſieurs, que ceux qui ont expérimenté l'uſage de la chaux, pour détruire les limaçons, lui communiquent leurs idées ſur cet expédient . . . J'en ai fait uſage il y a pluſieurs années. J'avois fait des traînées de chaux, le long de mes plates bandes de deux doigts de large.

J'examinai à la nuit avec une lanterne la conduite de mes ennemis; j'avois le plaiſir de les voir ſe prendre à l'hameçon. A peine avoient-ils mis le nez deſſus qu'ils rentroient dans leurs coquilles, jettoient beaucoup d'écume, & enfin leurs maiſons devenoient leurs tombeaux. Etant retourné le matin, pour ſuivre mon expérience, je trouvai beaucoup de morts; mais je m'apperçus, par différentes traces, que pluſieurs avoient paſſé & repaſſé ſur ma chaux ſans y reſter: je jugeai que la fraîcheur de la nuit avoit amorti l'activité de ſa ſuperficie; je n'y touchai cependant pas. Le ſoir j'y retournai avec ma lanterne, mes fourrageurs paſſoient deſſus ſans y être arrêtés; je m'aſſurai que toute ma chaux étoit éteinte, j'en remis de nouvelle; tous ceux qui voulurent la franchir y reſterent. Je m'en ſuis tenu à ces expériences & j'ai abandonné ce ſecret.

Pour ſe défaire ſûrement de ces inſectes avec moins d'embarras & de frais, il faut mettre des brindilles de bois dans différens endroits des planches de légumes, ainſi qu'aux pieds des arbres, & par-deſſus un tas de mauvaiſes herbes, que l'on tient fraîches en les humectant. L'abondance d'eau nuiroit aux arbres; les brindilles doivent laiſſer des ouvertures que les limaçons prennent pour des antres; la fraîcheur les y retient pendant le jour; le ſoleil échauffant trop leurs coquilles, ils ont beſoin de s'en garantir. On leve les colonies de ces maraudeurs à l'heure que l'on veut, & pour en aſſurer la deſtruction, ſans crainte d'en reſſentir la putréfaction, on les livre à la voracité des canards qui les mangent, ſans qu'on ait beſoin de les écraſer que le premier jour: dès qu'ils en ont goûté, ils les avalent en entier, ſi gros qu'ils ſoient. J'ai pouſſé la curioſité juſqu'à engraiſſer des canards de baſſe-cour ſous une cage à poulets uniquement avec des limaçons & de l'eau dans un plat; ils en avaloient chacun la valeur d'un demi-boiſſeau de Paris par jour; au bout de la ſemaine ils furent très-gras. Je les mangeai à la broche; ils étoient très-bons, mais le jus n'étoit que de l'huile. Il n'en eſt pas de même quand on les laiſſe barboter; ils n'engraiſſent ni ſi vîte ni ſi fort, mais auſſi ils ne rendent point d'huile.

Etonné de voir mes canards digerer des coquilles, dont je ne pouvois venir à bout de caſſer le noyau avec mon talon, j'examinai leur fiente; je n'y trouvai pas la moindre ſenſation de gravier ſous le doigt, tant la décoction étoit complette. Le canard nourri

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

pendant dix à douze jours ſous une cage à poulets avec du ſon mouillé, & ne lui donnant d'eau que pour tremper ſon bec, eſt un excellent manger. Mais je reviens à mes limaçons; ils ſont la proie de preſque tous les oiſeaux, ſuivant l'uſage des uns & des autres. L'étourneau en eſt très friand; il enleve même les plus gros: auſſi ſont-ils plus abondans dans les lieux fréquentés, comme les jardins & les vignes où les oiſeaux n'ont pas liberté de chaſſer en tout temps: d'ailleurs ils y trouvent des pâtures plus abondantes, plus tendres & de leur goût; ils y viennent des environs: leur multiplication eſt inconcevable; car malgré la deſtruction des nids qu'en faiſoit mon Jardinier en bechant, il en a enlevé vingt mille dans le cours d'un été dans un jardin de ſoixante pas en quarré, où ma compagnie, lui ou moi, étions du matin au ſoir, ce qui faiſoit que les oiſeaux n'y pouvoient chaſſer qu'à la dérobée. Je me cachois pour les ſurprendre: J'avois fait compter les limaçons lorſqu'on les ramaſſoit. Je crus en être délivré pour l'année ſuivante, on y en trouva encore quatorze mille. J'examinai alors leur conduite de plus près; j'en ſurpris beaucoup, qui venant de la campagne, eſcaladoient mes murs. Dans pluſieurs pays de vignobles on en ramaſſe pendant les vendanges, dont les Vignerons ſe nourriſſent pendant l'hyver. J'en ai mangé avec une ſauce liée au beurre, de fines herbes & un peu d'ail; je les ai trouvés bons.

Les traquenards à limaçons que je viens d'indiquer ſont encore utiles & même néceſſaires aux arbres, ſur-tout aux pêches; ils en tiennent le pied frais dans les grandes chaleurs, & les mettent en état de nourrir plus de fruit, qui vient même plus gros & en a plus de goût.

LETTRE

De M. Thierriat.

MESSIEURS,

On trouve dans votre Gazette N°. 2 une lettre de M. Sarcey de Sutieres, par laquelle il prétend ſatisfaire à la demande que l'on fait dans la Gazette N°. 103, ſur un inſecte qui a attaqué la racine & coupé l'année derniere les tiges naiſſantes de bled dans pluſieurs cantons de la Bretagne: j'ai lu cette lettre avec attention & je n'en ai pas été content. M. de Sutieres entreprend de parler d'un inſecte que vraiſemblablement il ne connoît pas & dont il ne paroît pas en état de nous donner le nom: il commence ſa lettre par nous dire qu'il ne doit ſa cauſe & ſon origine qu'à la chaleur du ſoleil, & des fumiers & autres engrais, qui n'ayant pas été appliqués aux différentes natures de terres en temps & ſaiſons convenables, ont conſervé tous leurs feux, leurs ſels & leurs ſucs; ces mêmes feux, avec la chaleur du ſoleil, encore aſſez forte dans la ſaiſon des premiers bleds ſemés, ont fait éclorre les œufs de l'inſecte dont on parle.

Je conviens avec M. de Sutieres qu'il faut une chaleur douce & modérée pour faire éclorre les œufs des inſectes; mais je ne peux me refuſer de dire que ſon grand raiſonnement ſur l'article des fumiers ne me paroît pas fondé. J'ai vu des bleds rongés & coupés dans des terres qui n'avoient pas été amendées; cela prouve que le fumier n'a point de part à l'origine de l'inſecte en queſtion.

On nous dit dans la lettre N°. 103, que les premiers bleds ſemés ont été beaucoup plus endommagés que les derniers. Je n'en ſuis nullement ſurpris, parce que cela eſt ordinaire, & que la même choſe eſt arrivée dans nos cantons, où on connoît un inſecte rongeur ſous le nom de vers mous. Ce vers ne paroît pas tous les ans; les étés ſecs, & encore plus particulierement les automnes, lui ſont favorables; il a la figure d'un limaçon qui n'eſt pas plus gros qu'une plume à écrire, & il cauſe préciſément le même dommage à nos bleds que l'inſecte dont on ſe plaint. On demande quels moyens on pourroit prendre pour s'en garantir. J'avoue, à ma confuſion, que je n'en connois point, & que je ne ſçais que la gelée qui ſoit capable de nous en délivrer: auſſi-tôt qu'elle a été aſſez forte pour pénétrer juſqu'à la racine du bled, elle le fait mourir, & la raiſon pour laquelle les derniers bleds ſemés ſont moins endommagés que les premiers, c'eſt que la ſaiſon ſe trouvant plus avancée, & la gelée ſurvenant avant que ces derniers bleds aient pris beaucoup d'accroiſſement, l'inſecte périt ſans avoir le temps d'y cauſer

le même dommage qu'aux premiers.

M. de Sutieres nous donne de ſon côté la raiſon pour laquelle les derniers bleds ſemés ſont moins endommagés que les premiers ; mais je ne la crois pas juſte. Après avoir dit que les feux des fumiers, avec la chaleur du ſoleil, encore aſſez forte avant la ſaiſon des premiers bleds ſemés, ont fait éclorre les œufs de l'inſecte dont on parle, il ajoute que ce qui confirme ce qu'il dit, c'eſt que l'on obſerve dans votre Gazette que ce ſont particulierement les premiers bleds ſemés de bonne heure qui ſont affectés de cet inſecte, & qu'il eſt très-évident que les derniers bleds ne s'en trouvent pas alterés, parce que la ſaiſon étant plus avancée, & par conſéquent plus froide, les œufs de l'inſecte n'auront pu éclorre, &c.

Si le raiſonnement de M. de Sutieres eſt fondé, il faudra dire que les œufs de l'inſecte rongeur ſont par lui dépoſés dans les terres, à deux fois & en différens temps, parce que, dans le cas où il les dépoſeroit en même temps, ils devroient éclorre auſſi en même temps, & que par-là les derniers bleds ſemés pourroient être auſſi endommagés que les premiers ; il faudra dire que cet inſecte ſçait diſtinguer les terres qui doivent être enſemencées les premieres, que c'eſt toujours dans ces terres qu'il fait la premiere ponte, & qu'il ne fait jamais la ſeconde que dans les terres qu'il ſçait devoir être ſemées les dernieres ; il faudra dire enfin que les inſectes qui endommagent les premiers bleds périſſent avant qu'on ait ſemé les derniers, ſans quoi, eux vivans, ils feroient le même tort à ces derniers bleds qu'aux premiers. Or, je demande à M. de Sutieres ſi tout cela eſt croyable ?

M. de Sutieres ne me paroît pas clair ni conſéquent dans ſes écrits. Il nous dit dans le commencement de ſa lettre que les inſectes doivent leur cauſe & leur origine à la chaleur du ſoleil & à celle des fumiers ; & dans la ſuite de cette même lettre, il dit que les différentes intemperies des ſaiſons contribuent, ſoit à l'origine, ſoit à la deſtruction des différens inſectes & vermines, & que ces mêmes intemperies peuvent les reproduire & les détruire preſqu'au même inſtant. Cela ne paroît pas s'accorder : une choſe qui me ſurprend beaucoup, c'eſt de lui voir mettre les mulots & les ſouris au rang des inſectes & vermines ; il doit ſçavoir que les mulots & les ſouris ſont vivipares, & que toutes les intemperies du monde ne peuvent contribuer à leur origine. Quant à leur deſtruction, je conviendrai avec lui que les intemperies & variétés des ſaiſons peuvent l'opérer, auſſi-bien que celle des différens inſectes qui nous font tort ; mais je ne ſçaurois croire qu'on peut ſe garantir & ſe préſerver de ces inſectes, en ſuivant ce qu'il a annoncé pour les labours, l'application des engrais, l'apprêt des ſemences & la façon de l'enterrer.

M. de Sutieres nous dit dans ſes écrits, que les terres, tant celles qu'on pourſuit pour jacheres, que celles qu'on deſtine pour des grains de Mars, doivent être labourées avant l'hyver, & que les terres qui conſervent une certaine humidité doivent l'être en planches bombées ; j'approuve très-fort ces deux différentes pratiques, & je ne ſuis point du-tout ſurpris du bien que la derniere a produit cette année dans les terres qu'il a fait enſemencer en bled. S'il ſe bornoit à nous dire que, par le moyen de ſa culture, les terres ſont mieux préparées, que les bleds y croiſſent avec abondance, & que par-là ils ſont plus en état de réſiſter aux intemperies de l'air que ceux que l'on ſeme avec la pratique ordinaire, je ſerois des premiers à convenir qu'il a raiſon ; mais en perſiſtant à dire, ainſi qu'il a fait dans ſes lettres, que par le moyen de ſa culture, les bleds ne manqueront jamais ; que les bonnes, médiocres & mauvaiſes terres rapporteront d'abondantes récoltes ; qu'elles ſeront à l'abri des rigueurs des ſaiſons, & ne ſeront point endommagées par les ſechereſſes du printemps & de l'été ; que les bleds ne verſeront pas, & qu'ils ſeront préſervés des mauvaiſes herbes, des inſectes, de la bruine, la nielle, carie, rouille, &c. j'aurai l'honneur de lui répondre que je n'en crois rien. Son dernier retranchement conſiſte à nous dire de ſacrifier un arpent de toutes ſortes de natures de terres, de cultiver ſcrupuleuſement chaque nature comme il le preſcrit, & d'examiner quel en ſera le réſultat ; que ſi la récolte eſt telle qu'il la promet, il faudra convenir que ſa méthode eſt ſupérieure aux autres ; que ſi le contraire arrive, il ſe trouvera avoir tort, & que cette expérience vaut mieux que tous les

raiſonnemens du monde ; je répondrai à cela que nous n'avons pas bien fréquemment des dérangemens de ſaiſons, ni d'intemperies, ni d'inſectes rongeurs ; je conviendrai que dans les années favorables, les bleds ſemés ſuivant ſa méthode ſeront plus beaux que les bleds voiſins, mais j'ajouterai que cela ne décide rien. Nous avons dans chaque village des Laboureurs aiſés & qui l'emportent ſur les autres pour la richeſſe : ces Laboureurs aiſés ont plus de beſtiaux ; ils ont conſéquemment plus de fumiers, & ſont plus en état que les pauvres de bien faire valoir leurs terres. Quand on ſe promene ſur les terroirs de ces villages, on trouve que les bleds de ces Laboureurs aiſés l'emportent de beaucoup pour la beauté ſur ceux des autres, & cela parce qu'ils cultivent mieux : ainſi, quand M. de Sutieres nous propoſe de voir les bleds ſemés ſuivant ſa méthode, pour les comparer aux autres & juger de la différence qu'il y a entr'eux, nous pouvons lui répondre que nous n'avons pas beſoin d'aller ſi loin, & que nous trouvons la même choſe ſur les différens terroirs de nos cantons. Pour ſçavoir au vrai ſi la bonne culture de M. de Sutieres peut nous procurer tout le bien qu'il nous promet, il faudroit, dans des années où les ſaiſons ſe dérangent, où il paroît des inſectes, & où nous avons des intemperies de l'air, examiner les bleds ſemés ſuivant ſa méthode. Si on les trouvoit totalement exempts des maladies & des accidens qui peuvent ſurvenir en pareil cas, & ſi en même temps on trouvoit les bleds voiſins endommagés, on pourroit dire alors que M. de Sutieres a raiſon ; mais il faudroit bien des années pour faire cette expérience, & juſques-là il doit être permis de douter.

Annonces de Livres.

L'Abondance rétablie ou Moyens de prévenir en France la diſette des beſtiaux, en même temps qu'on augmente la fertilité de la terre. Brochure in-12 de 68 pages. Chez Deſvenes de la Doué rue S. Jacques.

Année Champêtre ; partie qui traite de ce qu'il convient de faire chaque mois dans le potager, 3 vol. in-12 1769. A Paris, chez Vincent rue Saint Severin, & à Marſeille, chez Moſſy.

Voyages du Levant pendant les années 1749, 50, 51 & 52, *contenant des obſervations ſur l'Hiſtoire naturelle, la Médecine, l'Agriculture & le Commerce, & particulierement ſur l'Hiſtoire naturelle de la Terre Sainte.* Par Fréderic Haſſelquiſt, Docteur en Médecine, &c. publiés, par ordre du Roi de Suede, par Charles Linneus, traduits de l'Allemand. Chez Saugrain, Quai des Auguſtins, & Delalain, rue S. Jacques, 2 vol. in-12 1769. Prix 3 liv.

AVIS.

La vente des Tableaux, Bronzes, Porcelaines, Bijoux, Laques, & autres effets curieux du Cabinet de feu M. Gaignat, Receveur des Conſignations, ſe fera le Mardi 14 Février 1769 & jours ſuivans de relevée, en ſa maiſon rue de Richelieu. On trouve le Catalogue chez Vente, Libraire au bas de la Montagne Sainte Genevieve.

Nota. Le même Libraire vient de publier, 1°. *l'état actuel de la Muſique du Roi & des trois Spectacles de Paris*, petit vol. in-24, orné de gravures. Ce petit Ouvrage bien exécuté, eſt très-commode pour les perſonnes qui fréquentent le Théâtre ou qui veulent en avoir la connoiſſance.

2°. *Fables nouvelles, par M. Peras.* Brochure in-12 de 80 pages, 1769.

La morale de chaque Fable nous a paru très-inſtructive ; on en pourra juger par cette Fable que nous prenons au haſard.

L'Enfant et les Fleurs.

Un jeune Enfant dans un parterre,
Avide de cueillir des Fleurs,
Dit en lui-même, il faut me ſatisfaire,
Tout m'offre ici mille douceurs.
Voyant une roſe vermeille,
Il voulut d'abord s'en ſaiſir ;
Mais il ne vit point une Abeille,
Dont l'aiguillon lui fit ſentir
Qu'il achetoit bien cher un frivole plaiſir.

COMMERCE.

DE LA HAVANE.

ON écrit de la Havane qu'on y a reſſenti le 15 Octobre 1768 un ouragan terrible, qui a duré depuis deux heures après midi, juſqu'à quatre heures du matin ; il a détruit un grand nombre d'édifices publics & privés ; on compte parmi les premiers, l'Hôtel-de-Ville, les priſons, le clocher de la Cathédrale, la Chapelle de Montfarat, la courtine du Tenaillon, toutes les maiſons du Roi dans la Fabrique de Tabar. Ses effets n'ont pas été moins funeſtes dans le *Béjucal* & dans le *Batavano*, qui ſont à peu de diſtance de la Havane ; au Béjucal le le Presbytere & l'Egliſe de Saint Michel ont tombé ; au Batavano la mer a monté juſqu'à une lieu de diſtance de ſes bords ordinaires, & a emporté le magaſin de tabac, où il y en avoit en dépôt huit mille arobes (deux mille quintaux).

La violence de cet ouragan a déraciné une quantité conſidérable de grands arbres, détruit les deux tiers des fruits dans les ſucreries & les autres plantations, & formé beaucoup de ravines.

La tempête s'eſt fait reſſentir avec la même fureur ſur la mer ; trois navires, trois fregates du Roi, réputées du premier rang, un paquebot & deux balandres ont péri ; la grande hune du vaiſſeau de Roi le *Saint Jacques*, de 70 canons, a été enlevée ; le nombre des navires échoués ou perdus eſt en tout de ſoixante-neuf : ce qui cauſe une perte de quelques millions de piaſtres.

Le Gouverneur de la Havane montra en cette occaſion le plus grand zele pour le maintien du bon ordre ; il commença par faire faire une patrouille exacte pour prévenir les vols, qui ne ſont que trop fréquens dans des circonſtances auſſi critiques ; des ſentinelles furent établies pour veiller à la ſûreté des effets des maiſons ruinées, & on doit à ſes ſoins que le prix des denrées, ſur tout du Commeſtible, n'a point augmenté ; ſa charité, ſecondée de celle de l'Archevêque de Saint-Domingue & de l'Evêque de Cuba, a fourni des ſecours abondans aux pauvres : enfin, on ne peut aſſez faire d'éloges de l'activité, de la prudence & du zele qu'ont montré, ſoit le Gouverneur de la Ville, ſoit le Général de la Marine.

L'ouragan a commencé par le ſud de l'Iſle, & a fini par le nord : on compte 96 maiſons principales & 4048 ordinaires totalement ruinées ; 19 maiſons principales & 773 ordinaires tellement ébranlées, qu'on a été obigé de les étayer ; 37 perſonnes ont été écraſées & ſont mortes ; 116 ont été bleſſées : la perte des Habitans, en effets, denrées ou meubles, s'éleve à 5 à 6 millions de piaſtres.

La Havane eſt la Capitale de l'Iſle de Cuba, la plus grande des Antilles ; elle appartient à l'Eſpagne, & eſt ſituée au nord-oueſt de l'Iſle S. Domingue.

ARRÊT

DU CONSEIL D'ETAT DU ROI,

Du 20 Novembre 1768.

Qui ordonne que juſqu'à ce qu'il en ſoit autrement ordonné par Sa Majeſté, le Vingtième ou Sou pour livre établi par la Declaration du 3 Février 1760, ceſſera d'être perçu ſur les droits qui ſe levent ſur les Suifs, tant aux entrées que dans l'intérieur de Paris : Et qui fait remiſe des trois quarts des droits qui ſe perçoivent aux entrées dans le Royaume, ſur les Suifs venant de l'Etranger.

Le Roi étant informé que depuis quelques années les Suifs ſont devenus rares dans le Royaume par la diſette des fourrages ; & Sa Majeſté conſidérant que cette denrée eſt en quelque ſorte de premiere néceſſité, par le beſoin que les Ouvriers & Artiſans de toute eſpece ont de travailler à la chandelle : Et deſirant leur procurer du ſoulagement ſur un objet d'une conſommation auſſi générale, elle ſe ſeroit occupée des moyens propres à en faire diminuer le prix. A quoi voulant pourvoir : Oui le rapport du ſieur Maynon d'Invau, Conſeiller ordinaire du Conſeil royal, Contrôleur Général des Finances ; SA MAJESTÉ ÉTANT EN SON CONSEIL, a ordonné & ordonne que juſqu'à ce qu'il en ſoit par Elle autrement ordonné, le Vingtième ou Sou pour livre

établi par la Déclaration du 3 Février 1760, ceſſera d'être perçu ſur les droits qui ſe levent ſur les Suifs, tant aux entrées que dans l'intérieur de Paris; & qu'en outre il ſera fait remiſe des trois quarts des droits perceptibles à l'entrée du Royaume, ſur les Suifs étrangers que les Chandeliers, Merciers, Epiciers ou autres feront entrer dans le Royaume. FAIT au Conſeil d'Etat du Roi, Sa Majeſté y étant, tenu à Verſailles le vingt huitième jour du mois de Novembre mil ſept cent ſoixante huit.

Signé, PHELYPEAUX.

COURS DES CHANGES

A

PARIS. *28 Janvier 1769.*		AMSTERDAM *le 23 Janv.*		CADIX. *le 10 Janv.*		MARSEILLE. *le 18 Janv. 1768.*	
Amſterdam,	55 ¼	Paris, 54. 3	16e à ¼	Paris,	76 ½ ¾	Londres,	31 ¼
Lond.	32	Lond. 34. à	33	Amſt.	95 ¾	Amſt.	54 1
Hambourg,	181	Bord.		Lond.	40 3 8e	Cadix,	15 4
Madrid,	14 18	Madrid. 93	½	Madrid.	au pair	Madrid,	16 5 6
Cadix,	14 18	Cadix. 93	½			Livourne,	97 ¾
Livourne,	95 ½	Liſbonne				Naples	1 86 ¼
Lyon,	5 8e p.	Veniſe,				Gênes,	95 ¾
		Gênes,				Paris, 1 ½	p. ⅝ b.
		Livourne,				Lyon.	¼ p ⅝ b.
		Hamb.	33 13 16e			Montpellier	1 p ⅜ b.
						Piaſtres,	49 15

DE BAYONNE.

A la requête de M. *Louis Dulivier*, Conſeiller du Roi & ſon Procureur en l'Amirauté de Guienne, Siege de la Ville de Bayonne, & en exécution du Jugement rendu ſur ſon requiſitoire par M. *Joſeph de Laborde*, Sieur *de Liſſalde*, Conſeiller du Roi & Lieutenant Général audit Siege, en date du 13 Janvier 1769, il ſera procédé pardevant MM. les Officiers en ladite Amirauté, à la vente, adjudication & livraiſon des effets & marchandiſes *avariés & bénéficiés*, ſauvés du Navire François l'*Amérique*, commandé par le ſieur *Martin Minbielle*, naufragé à la côte de *Subernoa*, & ce aux clauſes & conditions qui ſeront fixées lors de ladite vente, & que les offres, encheres & ſurencheres ſeront reçues, ſçavoir les premiers le 19 de Janvier à 9 heures du matin, dans l'Auditoire de la Cour de la Bourſe de Bayonne; les ſecondes, le 30 ſuivant à la même heure & audit lieu; & les troiſiemes avec l'adjudication, s'il y écheoit, le 14 Février prochain à neuf heures du matin, dans l'Hôtel-de-Ville de Saint Jean-de-Luz, où la Juſtice ſe tranſportera.

Ces effets & marchandiſes ſont diſtribués en 93 lots, qui comprennent:

Vingt-trois pieces & coupons de fil fin, fond blanc, du Bearn; 24 douzaines ou coupons *idem* de cholet, de pluſieurs couleurs & façons; 28 douzaines ou coupons *idem*; 29 douzaines ou coupons *idem*; 30 douzaines ou coupons *idem*, à bandes roſes & bleues, fond blanc; 30 douzaines ou coupons *idem*; 23 douzaines ou coupons *idem*, dont un de coton; 25 douzaines ou coupons *idem*, tout fil; 24 douzaines ou coupons *idem*; 3 coupons de ſangalette noire, quelques petits morceaux de gros de Tour noir, un paquet de mouchoirs de fil déchirés, quelques boutons de cuivre, & 8 coupons de mauvaiſe toile blanche, en bloc; 15 pieces de toile rayée d'environ 7 ſeizièmes de large; 17 pieces *idem*, auſſi d'environ 7 ſeiz. de large;

16 p. de toile flamb. d'environ 7 ſeiz. de large; 8 pieces de toile à carreaux d'environ 7 ſeiz. de large ; 12 pieces de toile *idem ;* 16 pieces ou coupons de ginga d'environ demi-aune de large ; 6 pieces ou coup. de cœtif fin, ſur 3 quarts de large ; 6 pieces ou coup. *idem ;* 7 douz. de bas de fil à femme & enfant ; 18 douz. & demie de bas de fil à homme ; 11 douz. de paires de chauſſettes de fil à homme ; 100 coup. de batiſte de 3 à la piece ; 89 coup. *idem ;* 30 demi-pieces de batiſte pliées en long ; 32 demi-pieces *idem ;* 10 pieces ou coup. de mouſſeline ordinaire, d'environ 3 quarts de large ; 3 pieces de toile blanche d'environ 2 aunes & demie de largeur ; une piece de toile blanche d'environ 5 ſixièmes de largeur, 3 coup. de linge ouvré d'environ une aune 3 quarts de large, & 2 coup. de ſerviettes auſſi ouvrées ; 13 pieces ou coup. de toile blanche fine d'environ 2 tiers de largeur ; 13 pieces ou coup. de toile blanche d'environ 7 huit. de largeur ; 12 pieces ou coup. de toile non battue ; 18 pieces ou coup. *idem ;* 12 pieces ou coup. *idem ;* 12 peices ou coup. *idem ;* 18 pieces ou coup. *idem ;* 10 pieces ou coup. de toile de ménage, ſur 7 ſeiz. de largeur ; 6 pieces ou coup. *idem* d'environ 5 huit. de largeur, & une autre piece ou coupon ſur 2 tiers ou environ auſſi de largeur.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

Le Magaſin du ſieur Lorriague, où ſeront ces effets, ſera ouvert le 13 de Février le matin & le ſoir.

De Nantes, *le 20 Janvier 1769.*

Navires en armement.

Les Navires François la *Marie Claire* de 300 tonneaux, Capit. *Dupleſſis*, Armateur M. *Forget ;* le *Lion* de 70 tonneaux, Capit. *Cary ;* la *Fortune* de 70 tonneaux, Capitaine *Berlamont ;* les *Deux Henriettes* de 100 tonneaux, Capit. *Gatineau*, ſont en charge dans le Port de Nantes ; le premier pour la Martinique ; le ſecond & le troiſième pour Dunkerque ; le quatrième pour Lisbonne.

Il ſe trouve auſſi en charge dans ce Port quatre Navires Etrangers ; ſçavoir, l'*Attente* de 100 tonneaux, Capit. *Abraham Breduis*, Interprete le ſieur *Odiette* pour Roterdam ; le *Jeune Samuel* de 150 tonneaux, Capit. *Jan Jans Koffer*, Interprete le ſieur *Van Neunen* pour Middelbourg ; les *Deux Sœurs* de 160 tonneaux, Capit. *Age Obbes*, même Interprete qu'au précédent, pour Bruges ; la *Notre-Dame de Begogne*, de 102 tonneaux, Capit. *Joſeph Delmello*, Courtier le ſieur *Gros*, pour Rochefort.

De Bordeaux, *le 16 Janv.*

Suite des Navires en coutume pour les Iſles.

N°. 67, le *Port de Paix*, Armateurs MM. *Virazel & Ducoz*, Courtier le ſieur *Chevret ;* 68, la *Flore*, Armateur M. *Monter*, Courtier le ſieur *Guimounet ;* 69, l'*Eſperance*, Armateur M. *P. Texier ;* 70, la *Comteſſe de Blot*, Armateur M. *Faurès*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Chevret ;* 71, la *Guadaloupienne*, Armateur M. *J. J. Boyer*, Courtier le ſieur *Guimounet ;* 72, les *Deux Amis*, Armateur M. *Charrier Oncle ;* 73, l'*Aimable Marthe*, Armateur M. *Charretier*, Courtier pour ces deux Navires le ſieur *Chevret ;* 74 le *S. Pierre*, Armateur M. *Martin*, Courtier le ſieur *Jude ;* 75, les *Quatre Freres*, Armateurs MM. *Fenelon freres*, Courtier le ſieur *Chevret ;* 76, la *Marquiſe de Gange*, Armateur M. *Baas*, Courtier le ſieur *Delmeſtre ;* 77, la *Société* de Bayonne, Armateur *M. Chandieu jeune*, Courtier le ſieur *Guimounet ;* 78, le *Neptune*, Armateur M. *Mallac*, Courtier le ſieur *Chevret.*

Prix *des matieres d'or & d'argent, à Paris, du 28 Janvier 1769.*

	℔	6		
Or de Portugal, à : :	713			marc.
Du Mexique à . . .	705			
Du Perou à	698			
Les guinées à	711			
Ducats à	97	10		once.
Or fin à 23 k. 31. 32 à .	98	10	15	
Or à 20 karats à . . .	83	10		
L'argent à 11 d. 20 g. à .	54	5		marc.
Idem à 11 d. 10 g. à . .	52	5		
Piaſtres, ...	48	17	6	

Prix des chanvres de Bordeaux, le 19 Janv.

Chanvre de pays, premiere qualité ; 25